

LA NATURE EST NOTRE CAPITAL LE PLUS PRÉCIEUX

CLAUDE MARTIN*
CÉDRIC DU MONCEAU**

Commençons par rappeler que les termes « écologie » et « économie » ont une racine commune : si l'écologie consiste en l'étude de notre « maison », l'économie, quant à elle, s'intéresse à la gestion de cette même « maison ». L'écologiste qui se bornerait à étudier la « maison » en tant que telle, sans se préoccuper de son utilité pour les habitants que nous sommes, ni de sa conservation pour les générations futures, manquerait autant de vision que l'économiste qui voudrait simplement gérer le système, sans même essayer de comprendre comment ce dernier fonctionne.

Qu'est-ce que le WWF (Worldwide Fund for Nature), et quels sont ses liens avec l'économie ? Fondé en 1961, le WWF compte plus de 5 millions de membres. Il est actif dans plus de

100 pays. Notre mission est de faire en sorte que l'être humain vive en harmonie avec la nature. Dans cet esprit, nous nous concentrons sur les trois objectifs suivants :

- protéger la biodiversité ;
- garantir l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables ;
- et réduire la pollution ainsi que la consommation productrice de déchets.

NOTRE BIEN-ÊTRE : EN DANGER ?

Dans notre recherche de solutions pratiques et qui tiennent compte d'un maximum de paramètres en vue de réaliser un développement durable, nous travaillons avec des représen-

* Docteur en sciences, directeur général du WWF International.

** Directeur général du WWF-France.

tants des instances les plus diverses au sein de la société : collectivités, organisations représentatives de la société civile, entreprises commerciales et industrielles, gouvernements. Cette démarche répond à un besoin pressant : comme le montre la dernière version du rapport *Planète Vivante 2004*, dont le WWF est l'un des coauteurs, la pression exercée par la population mondiale actuelle sur les ressources naturelles (ou empreinte écologique) excède de 20 % la charge que peut supporter la Terre (ou biocapacité) ; une situation qui ne pourra pas se prolonger indéfiniment. En termes plus économiques, il est clair qu'en prélevant annuellement plus que les « intérêts » produits par les différents écosystèmes productifs (sols, océans, forêts...), l'humanité érode le « capital naturel » et crée, de ce fait, une « dette écologique » qui s'accumule au fil des années. Or, si un capital financier d'un certain type peut aisément être échangé contre un capital d'un autre type de valeur monétaire équivalente, les capitaux naturels ne sont pas interchangeables. Il est, en effet, clair que l'abus d'un certain type de capital, par exemple les ressources de la pêche, ne peut pas être compensé par l'usage moins intensif d'un autre capital, par exemple les ressources forestières.

Au-delà de cette analogie, les questions qui se posent sont les suivantes : quels rôles jouent donc la nature, l'environnement et la biodiversité dans l'économie d'aujourd'hui, et quels liens l'économie entretient-elle avec l'environnement ? En effet, il ne se passe pas un jour sans que les journaux ne rapportent une catastrophe naturelle

déclenchée par l'activité humaine. Récemment, nous avons vu la fonte de la calotte glaciaire des pôles et la violence accrue des ouragans occuper l'actualité : il ne fait aucun doute que de tels événements ont un impact sur l'économie. Mais existe-t-il d'autres équilibres, plus essentiels, que nous devons prendre en considération ? La nature est-elle un bon investissement ?

LA NATURE EST UN BON INVESTISSEMENT

Selon la définition la plus élémentaire, un investissement est considéré comme bon soit parce qu'il débouche sur une création de valeur, soit parce qu'il empêche la destruction d'une richesse existante. Or, l'environnement naturel de notre planète est capable de réaliser ces deux objectifs et contient des réserves de biens et de services pour tous les êtres humains. Quelques exemples seront proposés plus loin. La logique voudrait donc que les gouvernements, ainsi que la communauté internationale, investissent massivement dans la protection des écosystèmes naturels et de la biodiversité, et ce, afin de garantir la pérennité des rendements économiques qui en découlent. C'est, malheureusement, bien loin d'être le cas.

Aujourd'hui, presque 3 milliards d'êtres humains vivent avec moins de 2 dollars par jour. La plupart d'entre eux habitent en région rurale, et la seule richesse sur laquelle ils peuvent véritablement compter leur est fournie par l'environnement : la terre, l'eau, les plantes, les animaux, et tous les pro-

duits qui en dérivent, qu'ils peuvent récolter. De surcroît, une bonne partie des pays en développement ont une économie fondée sur le secteur primaire, c'est-à-dire sur la production de biens obtenus par la gestion des ressources naturelles (agriculture, pisciculture), ou par l'exploitation pure et simple de ces ressources (la pêche, par exemple). Le maintien de la biodiversité, de même que le bon fonctionnement des écosystèmes, sont des facteurs absolument essentiels, tant au bien-être des plus pauvres qu'à leur sécurité, puisqu'ils contribuent aussi à réduire leur vulnérabilité.

Cependant, le niveau actuel des dépenses publiques allouées à la conservation des ressources naturelles et à la protection de la nature (parcs nationaux, réserves...) est ridiculement bas. Les zones protégées ne représentent que 12 % de la surface de la Terre. De plus, selon les données du World Conservation Monitoring Centre, la dépense totale des gouvernements pour ce poste ne dépasse pas les 3,2 milliards de dollars par an.

Par comparaison, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que les gouvernements subventionnent la pêche à raison de sommes au moins cinq fois plus élevées. Certaines études ont, par ailleurs, montré que la communauté scientifique dépense plus d'argent à traquer d'éventuels signes de vie extraterrestre qu'à rechercher des solutions pour protéger la diversité biologique de la planète Terre. S'il n'est pas exclu que les scientifiques trouvent ce qu'ils cherchent, il est, en revanche, certain que les gouvernements font fausse route lorsqu'ils dépensent des sommes im-

portantes pour soutenir l'activité des pêcheurs. Grâce à des flottes surdimensionnées, plus de 75 % des domaines de pêche du monde souffrent de surexploitation ; ce qui met en péril l'avenir de cette ressource à long terme. En outre, la pêche industrielle représente bien souvent une menace pour l'activité des pêcheries artisanales : lorsque les réserves de poissons s'épuisent en raison d'une exploitation trop intensive, ce sont les pêcheurs locaux qui perdent leur moyen d'existence. Ces derniers, ne trouvant pas forcément d'alternative qui leur permette de gagner leur vie tout en restant chez eux, peuvent se trouver contraints de s'exiler dans les centres urbains. Une fois arrivés là, s'ils n'obtiennent pas de travail, il est probable qu'ils iront alimenter le flot d'immigrants illégaux qui déferlent sur les pays développés. C'est ainsi qu'en fin de compte, les gouvernements de ces mêmes pays mettent deux fois la main à la poche : une première fois lorsqu'ils octroient des subventions à un secteur déjà surexploité afin d'enrayer l'augmentation du chômage, et une seconde fois au moment où ils s'efforcent de limiter l'afflux d'immigrants, issus du monde en développement, que les aides allouées aux pêcheurs du monde industrialisé ont privé de leurs ressources locales.

Il est important de rappeler que les écosystèmes naturels offrent d'énormes avantages économiques. Selon les calculs du WWF, les océans et les régions côtières fournissent entre 40 et 60 % du produit national brut des pays d'Asie. Des recherches indépendantes ont montré qu'à eux seuls, les récifs de corail apportent l'équivalent de plus de 30 milliards de dollars en bénéfices

nets à l'économie mondiale chaque année, que ce soit par le biais du tourisme, de la pêche, ou encore de la protection de l'environnement naturel des côtes. Dans le même ordre d'idées, le WWF estimait récemment que les zones humides du globe génèrent annuellement des biens et des services pour une valeur de 70 milliards de dollars, incluant, par exemple, les systèmes de filtration de l'eau et la prévention des inondations.

Le tourisme est actuellement l'un des secteurs économiques dont la croissance est la plus forte, et l'un de ses principaux attraits consiste à contempler des paysages épargnés par l'activité humaine et à observer les animaux dans leur milieu naturel (les baleines et les dauphins ne sont qu'un exemple parmi d'autres). Ce secteur d'activité enregistre, depuis 1991, un taux de croissance annuel de 18 %, et les dépenses qui lui sont liées, de manière directe ou indirecte, se montent à environ 1,1 milliard de dollars, par an. Il va sans dire que la poursuite de cette bonne conjoncture dépend de la survie des baleines et des dauphins.

La préservation des régions naturelles peut aussi représenter une alternative tout à fait rentable aux projets industriels. Par exemple, la présence de mangroves épargne chaque année aux régions côtières des millions de dollars en frais de protection contre les tempêtes. Les forêts, quant à elles, absorbent et stockent l'eau, filtrant les substances polluantes, et fournissent ainsi aux centres urbains de l'eau potable d'excellente qualité à faible coût. Citons l'exemple de la ville de New York, qui a récemment vu la qualité de son eau chuter à un niveau inférieur à la norme

prescrite. Jusqu'à présent, la métropole n'avait jamais eu besoin de traiter son eau, qu'elle tire de réserves situées dans les Catskill, région de montagne relativement préservée. Or, des modifications intervenues dans l'utilisation des sols ont affecté les zones d'approvisionnement, et la qualité de l'eau s'est dégradée. Ayant mis à l'étude diverses solutions, la municipalité a conclu qu'il coûterait moins cher (plusieurs milliards de dollars de moins) de passer des ententes avec les agriculteurs et autres usagers locaux, et de leur verser des subventions afin qu'ils améliorent leurs techniques d'utilisation des sols (dans le jargon du métier : « payer pour des services environnementaux ») que de construire des usines de traitement de l'eau.

La biodiversité, elle aussi, offre des avantages économiques considérables. La flore, la faune marine et les micro-organismes fournissent des matières premières extrêmement précieuses à de nombreuses industries. Pour ne donner qu'un exemple, rappelons que la moitié environ des médicaments utilisés de nos jours sont produits à partir de substances naturelles, et que la recherche se poursuit activement dans ce sens.

Par ailleurs, la préservation de l'environnement peut aussi être comprise comme un moyen d'économiser des coûts sociaux : les régions rurales procurent travail, revenus et remèdes naturels à des populations qui comptent parmi les plus pauvres du monde, en particulier celles qui vivent dans les lieux les plus reculés. Protéger ces zones et les gérer avec discernement, c'est permettre aux communautés locales de vivre sur leur sol, dans le respect de leurs traditions, au lieu de s'exiler dans des villes déjà surpeuplées.

Cependant, malgré les bénéfices évidents que l'être humain tire de la biodiversité et des écosystèmes naturels, la dégradation et la destruction de ces richesses se poursuit. Chaque jour, des milliers d'hectares de zones humides sont drainés ou endigués, des forêts entières sont abattues, les mers et les océans sont surexploités, et des quantités d'espèces disparaissent.

Il devient, par conséquent, de plus en plus urgent d'augmenter les investissements destinés à garantir tant la sauvegarde des zones protégées que la bonne gestion des ressources naturelles. Préserver la biodiversité et les écosystèmes, c'est aussi assurer des moyens de subsistance à bon nombre de communautés rurales. Il ne s'agit pas là d'une dépense unique sans rendement futur, mais bien d'un investissement stratégique qui vise à réduire la vulnérabilité des populations en protégeant les systèmes productifs, ainsi qu'à limiter les catastrophes dévastatrices pour l'environnement. Autrement dit, nous parlons ici d'une contribution majeure à l'amélioration de la sécurité et de la stabilité des conditions de vie sur la Terre.

L'ENGAGEMENT DES GOUVERNEMENTS POUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Pendant les années de guerre froide, la coopération au développement a connu une époque de gloire durant laquelle les montants versés représentaient ensemble le plus important transfert de fonds entre pays développés et

pays en développement. Mais ce temps est bel et bien révolu : aujourd'hui, l'aide au développement ne pèse pas lourd face aux investissements privés étrangers ; pour les agences de coopération et d'aide au développement, le défi qui en découle est de trouver des moyens d'obtenir que les contributions versées aux divers pays influencent les investissements privés étrangers et les échanges commerciaux dans des directions plus compatibles avec un développement durable.

Bien que désigné comme l'un des huit objectifs de développement du millénaire (*Millennium Development Goals*) par le Sommet du millénaire des Nations unies (*UN Millennium Summit*), l'environnement se voit attribuer beaucoup moins de ressources financières que les autres objectifs cités, quand bien même ce domaine crucial représente souvent la seule richesse des populations pauvres du monde rural. Une faille évidente du système tient au fait que les agences de coopération et d'aide au développement, qui incluent fréquemment la question de l'environnement dans leurs politiques d'aide, précisant qu'il s'agit-là d'un bien précieux nécessitant protection et démontrant ainsi que leur position a évolué de l'idée de « ne pas faire de mal » à celle de « faire un peu de bien », passent néanmoins le sujet sous silence au moment de véritablement planifier le soutien et l'aide aux pays en développement. Ce manque de cohérence débouche souvent sur une détérioration plutôt que sur une amélioration des mesures existantes en matière de protection de la nature ; en outre, il a pour conséquence de décourager les gouvernements des pays bénéficiaires de

prendre cet aspect au sérieux dans leur politique de développement économique.

À ce propos, il est important de noter que tout investissement supplémentaire ne passe pas forcément par une augmentation des dépenses publiques. Le WWF et d'autres organisations de protection de l'environnement ont, par exemple, identifié des sources de financement originales qui permettent de dégager des milliards de dollars pour la sauvegarde des milieux marins.

Il s'agit, entre autres, de rediriger les subventions afin d'en supprimer les effets néfastes pour l'environnement, de soumettre l'industrie du tourisme à des taxes de protection de la nature, de réprimer la pollution des océans en infligeant des amendes aux coupables. Des mécanismes analogues pourraient être mis en place pour récolter des fonds qui serviraient à développer et gérer efficacement les aires protégées terrestres.

LA NÉCESSITÉ D'UNE MEILLEURE VISION DU COMMERCE

Le commerce aussi engendre des investissements qui ont des répercussions sur l'environnement. À l'heure actuelle, l'abandon des quotas appliqués il y a maintenant plusieurs décennies par l'ancienne organisation du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) au commerce des textiles est sur le point d'entraîner des conséquences majeures pour l'emploi dans ce secteur. Or, l'impact des échanges commerciaux sur l'environnement (et sur les moyens d'existence des popula-

tions pauvres) a déjà été démontré à maintes reprises. Au Pakistan, les représentants du WWF sont arrivés à la conclusion que l'ensablement des mangroves du delta de l'Indus n'était pas dû à un mauvais usage du sol à l'échelle locale, mais bien à l'extension des cultures (principalement de coton) destinées à alimenter une industrie textile en plein essor. Le démantèlement progressif des réglementations tarifaires, en rendant ce secteur attractif pour les investisseurs tant locaux qu'étrangers, est à l'origine de cette évolution. Parallèlement, l'irrigation des cultures s'est faite au prix d'une exploitation massive des réserves d'eau, sans que le coût réel en soit calculé ; ce qui revient à subventionner la production tout en pénalisant les paysans pauvres par une restriction de l'accès à l'eau.

Le WWF est fermement convaincu que le monde a besoin d'une organisation internationale dont la mission serait de mettre de réelles limites aux appétits des spéculateurs, de garantir que le commerce, au plan mondial, respecte les règles établies et, surtout, de créer les conditions favorables à des pratiques commerciales compatibles avec le développement durable ; en particulier, pour les échanges qui portent sur les produits de l'agriculture et de la pêche, il s'agit de s'attaquer aux effets pervers des subventions et des réglementations tarifaires. Posons-nous la question de savoir pourquoi l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est tant détestée. Après tout, lorsque fut créé le GATT, précurseur de l'OMC, dans les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, les objectifs poursuivis étaient simples : démanteler les barrières douanières,

convenir de normes interdisant toute discrimination en matière commerciale. À première vue, la liberté de commerce a quelque chose d'innocent et, même, de tentant. Ne sommes-nous pas tous partisans de la liberté ? Dans ces conditions, pourquoi l'OMC suscite-t-elle une si vive opposition ?

À notre avis, le problème (les raisons de la colère) n'est pas lié à la mission originale du GATT, mais tient plutôt au fait que l'organisation n'est pas parvenue à réaliser certains de ses objectifs, tel celui qui consistait à mettre un terme aux inégalités créées par les subventions (voir l'exemple cité plus haut), sans parler du fait que l'institution s'est souvent ingérée dans des domaines qui n'étaient pas de sa compétence (les investissements, entre autres). Ces problèmes sont aggravés par le manque de transparence qui caractérise les processus de décision au sein de l'OMC. En conséquence, aux yeux de certains observateurs, cette organisation est devenue le symbole de toutes les injustices qui marquent l'ordre mondial actuel : les faveurs consenties aux pays riches et aux sociétés multinationales, le pillage des ressources des pays en développement, le mépris pour les questions liées à l'environnement, à la justice sociale et aux droits de l'homme. Il ne fait guère de doute que l'OMC contribue à perpétuer ces injustices ; mais plutôt que d'en faire un bouc émissaire universel, nous aurions intérêt à réfléchir aux alternatives qui s'offrent. Il nous semble, en fait, que sans l'existence de l'OMC, la situation pourrait devenir encore bien plus préoccupante.

Nous avons déjà pu nous faire une idée de ce qui pourrait se passer si l'OMC n'existait pas. Durant ces der-

niers mois, nous avons vu comment certains des pays les plus riches du monde s'empressent de négliger la coopération internationale, afin de se concentrer sur des objectifs dictés par des intérêts purement nationaux. Il est, certes, tentant de sacrifier les accords internationaux lorsque ceux-ci représentent des compromis, et les ententes commerciales ne font pas exception à la règle. Certains pays développés savent bien qu'ils peuvent obtenir des concessions plus importantes des pays pauvres en négociant individuellement avec chacun ; ce qui leur permet d'imposer des termes qui sont à leur avantage, plutôt qu'en discutant avec l'ensemble de ces partenaires réunis au sein d'un forum international. Force est de reconnaître que les accords bilatéraux peuvent se révéler bien plus dommageables aux populations pauvres et à leur environnement que ceux passés par l'intermédiaire de l'OMC. Or, l'éclatement de l'OMC ne pourrait qu'accélérer la prolifération de ce type d'entente commerciale entre États.

Nous tenons à le répéter : le monde a besoin d'une organisation internationale. Et nous ajoutons que le multilatéralisme doit continuer à se développer.

Cependant, l'OMC ne devrait pas se mêler des questions qui ne sont pas de son ressort. Le conflit potentiel entre les réglementations commerciales et le protocole de Kyoto est l'exemple type de ce genre de problème. Pour permettre l'application du protocole, l'OMC devrait autoriser les experts du changement climatique à faire leur travail sans crainte d'être inquiétés en cas d'éventuel non respect d'une règle commerciale en vigueur. Mais l'OMC s'y refuse. Une situation comparable

pourrait se développer autour de la question des labels écologiques octroyés aux produits dont la fabrication est compatible avec les objectifs de protection de l'environnement et de développement durable.

La question est maintenant de savoir ce que nous pouvons faire pour améliorer les perspectives d'avenir. Il nous semble que, plutôt que de vouloir en finir avec l'OMC, nous devrions lancer une réforme radicale de l'Organisation afin de la recentrer autour de ses compétences initiales et de lui permettre de faire ce qu'elle fait le mieux : faciliter, au plan mondial, un commerce équitable et compatible avec le développement durable. Devant l'actuel morcellement des processus de décisions internationaux, nous devrions ensuite exiger des gouvernements qu'ils réfléchissent à leur manière de répartir les questions entre les différentes institutions en présence. Enfin, nous devrions veiller à ce que les organes qui disposent du meilleur niveau d'expertise soient effectivement responsables de traiter les questions de l'environnement et du développement, sans avoir à se faire reprocher, comme ce fut le cas lors du Sommet de la Terre de Johannesburg, d'empiéter sur le domaine réservé de l'OMC.

Pour cette dernière, cela signifie qu'elle devrait être capable, sur tout sujet qui n'est pas de son ressort, de s'effacer devant les agences compétentes des Nations unies. En outre, même lorsqu'il s'agit de ses domaines réservés, l'OMC devrait prendre l'avis d'autres institutions internationales. Il faut absolument mettre un terme à la pratique actuelle qui consiste à exclure les experts environnementaux des

discussions chaque fois que l'OMC débat des relations qui existent entre les réglementations commerciales au plan mondial et les accords internationaux sur l'environnement. Si nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent, alors, avec ou sans le concours des manifestants antimondialisation, l'OMC finira par s'effondrer sous le poids des problèmes multiples dont elle voudrait se charger, mais qui la dépassent. Et les espoirs de voir un jour se réaliser un système de gouvernance multilatéral (de même qu'une éthique privilégiant, au plan mondial, des investissements favorables au bien-être des plus pauvres et à la protection de l'environnement) vont s'éloigner encore un peu plus.

LA NÉCESSAIRE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Tout le monde s'accorde, aujourd'hui, à dire que le développement devrait être durable, admettant ainsi indirectement que le développement, qui fut pendant des années stimulé, voire orchestré par des institutions de Bretton Woods et les organisations de coopération, n'était pas durable.

Il nous semble donc essentiel que les statuts de chacune des institutions financières internationales (notamment les organisations de Bretton Woods) et des agences de coopération soient adaptés pour prendre en compte les contraintes, les enjeux et les objectifs liés à la sauvegarde d'un environnement sain et diversifié, l'environnement étant un

pilier incontournable du développement durable.

La France, en entamant une procédure de modification de sa Constitution pour y intégrer une charte de l'environnement est en train de montrer l'exemple et de se doter des moyens de promouvoir politiquement l'intégration du pilier environnemental dans les statuts des organisations et institutions internationales chargées d'appuyer le développement durable des pays les plus pauvres.

RENFORCER LES LIENS POUR AUGMENTER LA SOLIDARITÉ

Pour conclure, nous souhaiterions revenir sur l'importance d'intégrer les

deux dimensions suivantes : celle qui consiste à connaître le fonctionnement de la « maison » ; et celle qui vise à en gérer sainement les ressources. Sur la scène internationale, de nombreux acteurs, qui vont des organisations bilatérales et multilatérales aux agents économiques du secteur privé, reconnaissent l'importance de réunir ces deux aspects. Dans le contexte français, cette idée est à l'origine de partenariats, comme celui établi entre le WWF et l'Agence française de développement (AFD). Ensemble, nous nous rallions à la devise du WWF, qui est « d'offrir à nos enfants une planète vivante », car il reflète notre objectif : préparer un avenir qui offre bien-être et sécurité à tous les peuples du monde. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre dans l'action.

